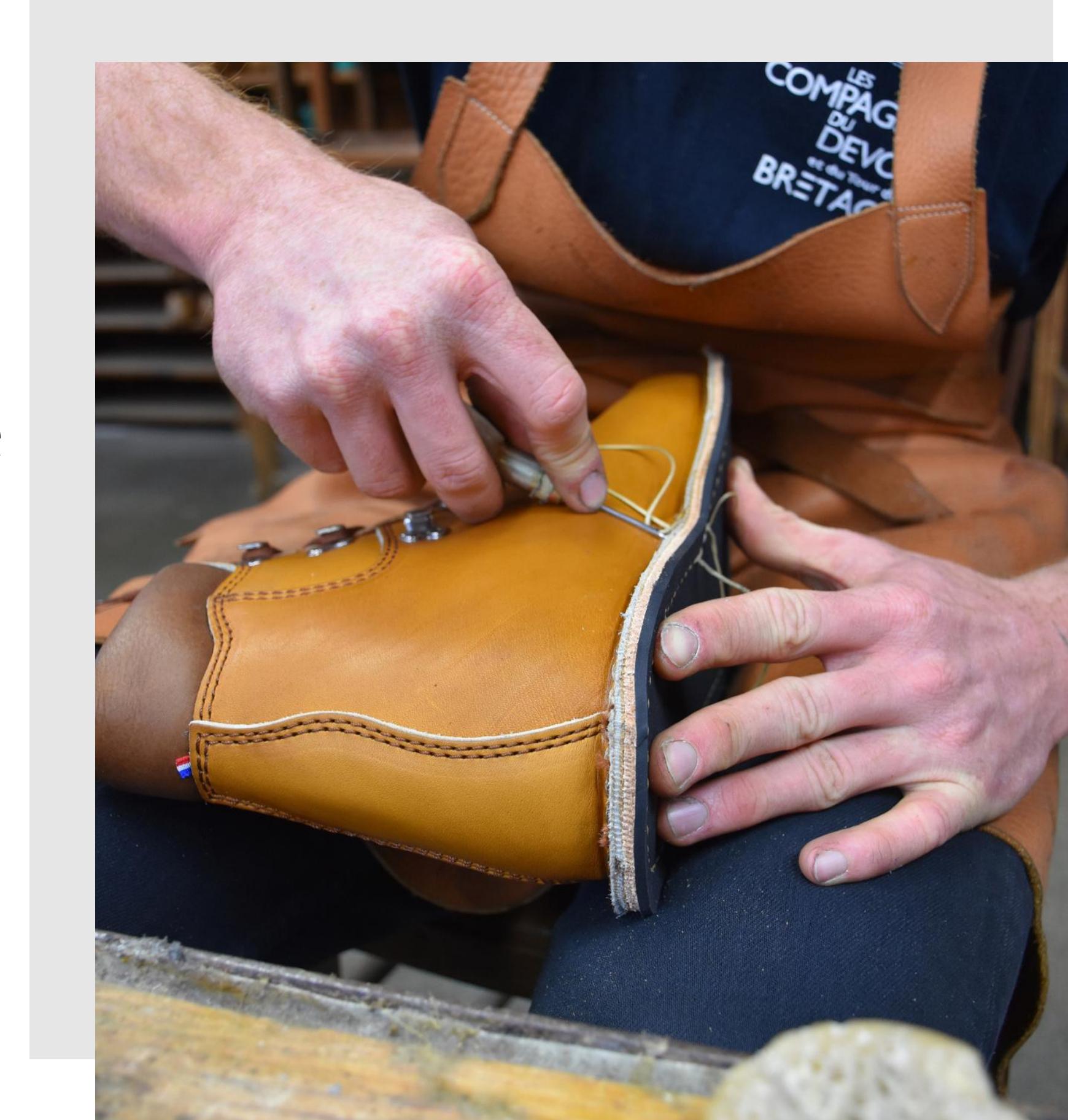


Fédération Française de la Chaussure

VOTRE PARTENAIRE VERS LA RÉUSSITE



Crédit : Le Soulor



Crédit : La Botte Gardiane



Qui sommes nous ?

REPRESENTER LA PROFESSION

Force de lobby et de communication, la Fédération intervient afin de faire entendre la voix de la profession et soutenir ses ambitions tant en France, qu'en Europe et dans le monde.

La Fédération regroupe environ 200 marques. Au total, les membres représentent **120 entreprises -des industriels aux créateurs-** répartis sur l'ensemble du territoire national. Reconnue métier d'art, la fabrication de chaussures totalise environ 14 millions de paires fabriquées en France, un critère largement apprécié sur le marché domestique comme à l'international. La Fédération représente et accompagne ses adhérents dans le cadre de leur développement **marketing et international**, dans le domaine **social et règlementaire**, et promeut le savoir-faire et la créativité française.



Crédit : Arche
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE LA CHAUSSURE



Qui sommes nous ?

REPRESENTER LA PROFESSION

Force de lobby et de communication, la FFC intervient au plus haut niveau afin de faire entendre la voix de la profession et soutenir ses ambitions tant en France, qu'en Europe et dans le monde.

Nos partenaires dans nos actions.



FDL
FAIRE DE LANCE



ADC
AU-DELÀ DU CUIR



FFM



Re_fashion
Pour une filière 100% circulaire



***"Une fabrication
reconnue métier d'art"***



Crédits : Begum et La Botte Gardiane



L'industrie française de la chaussure

LA CHAUSSURE FRANÇAISE A PLUSIEURS IMAGES:
L'ARTISANAT HAUT DE GAMME, LE LUXE ET L'INDUSTRIE.

Un des points forts du secteur français de la chaussure est sa grande diversité. Les entreprises travaillent sur **quasiment toutes les gammes de produits** (chaussures, sneakers, sandales, bottes, espadrilles...) en maîtrisant **des techniques pointues de fabrication** (cousu norvégien, cousu goodyear...) et en utilisant de nombreuses matières (cuir, textile, synthétique..). Leurs offres s'adressent à tous les marchés hommes, femmes et enfants.

Quelle que soit leur spécialité, l'innovation, la création et le savoir-faire sont au cœur de chaque entreprise. Réputée par sa qualité et son élégance, la chaussure française jouit d'une reconnaissance exceptionnelle au niveau national et international.

DEPUIS JANVIER 2016, LA FABRICATION DE CHAUSSURE
FRANÇAISE EST RECONNUE COMME MÉTIER D'ART !



La FFC, une équipe

Clémentine COLIN-RICHARD, Présidente



Michelle GUILLOUX-BONNET, Déléguée Générale



Stéphanie CHOUVELON, Responsable Social et Formation



Karine FOURNIER, Secrétaire de Direction



Dorval LIGONNIERE, Responsable Etudes Marketing



Anne LORILLIER, Chargée d'Etudes Marketing



Lila MOKRANI, Comptable, Accueil

A votre écoute

Pour nous contacter, Tel. 01.44.71.71.71 - info@chaussuredefrance.com



Pourquoi rejoindre la FFC ?

En tant qu'adhérent à la FFC, vous :

- **Intégrez un réseau professionnel reconnu.**
- **Participez aux groupes de travail proposés** (RSE, Social etc.)..
- **Etes accompagné grâce aux services que nous développons** : veille marketing, actualité sociale et juridique, expertise professionnelle et commerciale.
- **Bénéficiez d'une mise en avant de vos collections** sur nos différents outils de communication (site internet, Facebook, Instagram, plateforme de mise en relation avec des acheteurs, dossier de presse).
- **Etes régulièrement consulté** afin de participer à l'élaboration des opérations de communication, outils, missions collectives qui seront subventionnées. En effet, la FFC organise différentes actions pour ses adhérents et, en tant qu'opérateur "chaussure" auprès de CTC, présente les demandes de subvention pour l'année.
- **Avez accès sur notre site internet à la partie réservée aux adhérents** contenant notamment =
 - o des études de marché et des études thématiques,
 - o des listings acheteurs qualifiés à l'étranger,
 - o notre base de données des distributeurs de chaussure en France,
 - o nos bilans économiques.
- **Participez aux opérations collectives proposées** : export, communication B2C, marketing.



LES SUBVENTIONS

La fédération de la chaussure est opérateur auprès de CTC pour organiser et proposer le subventionnement d'actions collectives de promotion de la Filière Chaussure.

Depuis 1978, les entreprises relevant du cuir (chaussure, maroquinerie, ganterie, mais aussi tannerie, mégisserie, peaux brutes ...) sont dans l'obligation de verser une taxe dite affectée à un centre collecteur : le CTC.



Cette taxe fiscale affectée, **au taux de 0,145% depuis le 1er janvier 2019**, est due sur la totalité du chiffre d'affaires répondant à une liste déterminée de produits axés sur le cuir (et comprenant entre autres, toutes les catégories de chaussures, quelle que soit leur composition). La part de ce chiffre d'affaires réalisée à partir de production faite en France ou dans un autre pays de l'Union européenne est à verser directement à CTC, la part provenant de production faite en dehors de l'Union européenne (pays du Maghreb, Chine, Vietnam, Inde,...) fait l'objet de paiement direct en douane.

Le produit de cette taxe sert à financer des opérations à caractère collectif, en partie via CTC et ses activités dans les domaines du technique, de la formation, de la recherche etc... mais aussi et pour répondre notamment aux besoins de la filière chaussure, à travers ses actions collectives, la FFC en tant que syndicat professionnel est habilitée à demander des subventions au bénéfices des entreprises cotisantes.



LES SUBVENTIONS

Vos interlocuteurs au sein de la FFC

Mme Karine FOURNIER & Mme Lila MOKRANI

Tél : 01 44 71 71 71

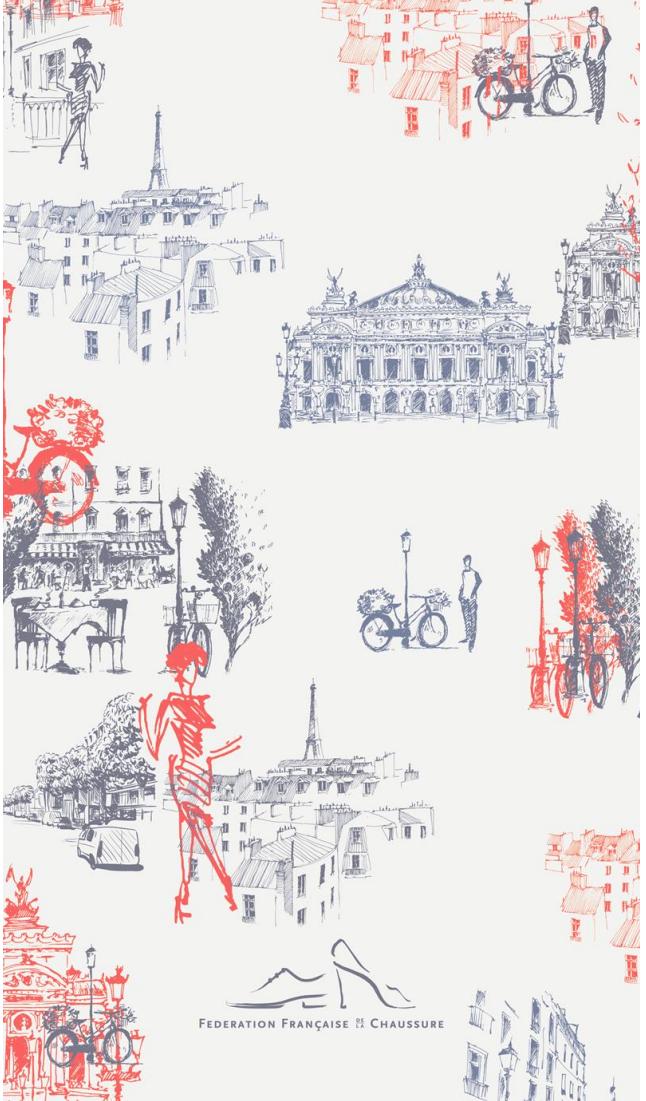
Email : k.fournier@chaussuredefrance.com - l.mokrani@chaussuredefrance.com



Pour bénéficier des subventions, il faut être **entreprise membre (EM) au CTC et s'acquitter du paiement de la TFA** auprès de ce dernier.

L'adhésion auprès de la FFC est volontaire. En contrepartie du traitement administratif des dossiers en provenance des **entreprises non adhérentes** à la Fédération, des **frais de gestion de 20%**, calculés sur **chaque subvention obtenue** seront prélevés.





LES SUBVENTIONS

INSCRIPTION ET DÉPÔT DES JUSTIFICATIFS EN LIGNE

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES INSCRIPTIONS

De juillet à Septembre de l'année en cou

- Pré-inscription sur les fiches de subvention de l'année venir.

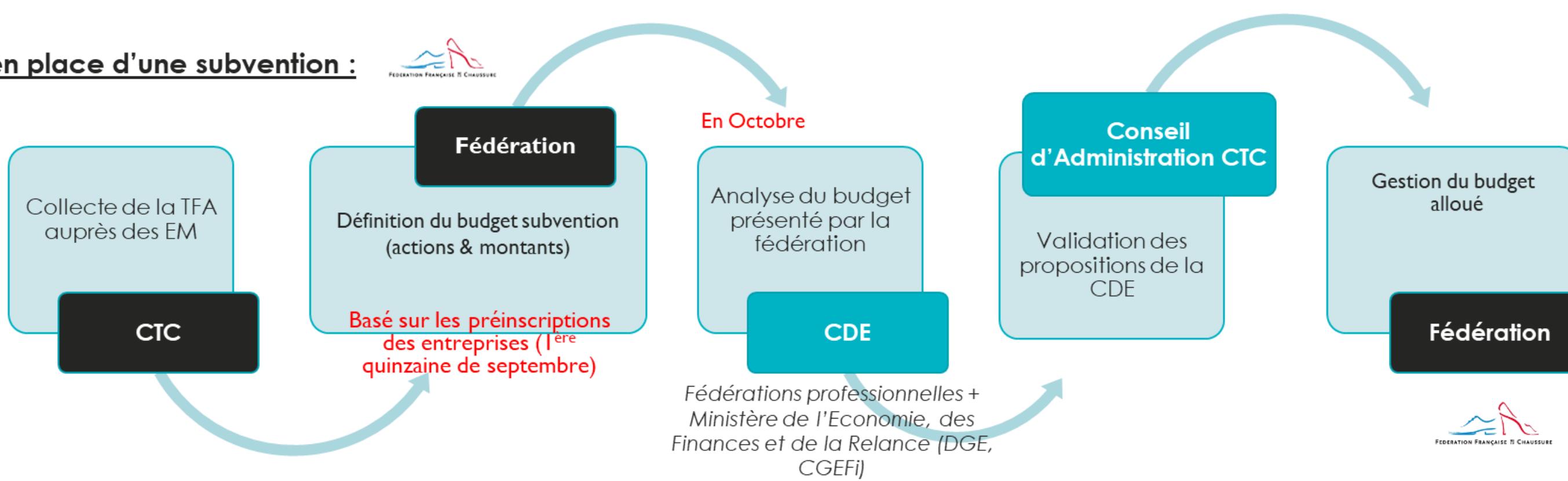
A partir de Janvier de l'année suivant

- Confirmation des pré-inscriptions des entreprises ou ;
 - Inscription des entreprises aux subventions de l'année en cours.

Inscriptions et gestion des demandes en ligne

<https://www.ctc-services.org/subventions-filiere-cuir.htm>

Mise en place d'une subvention :





Opérations subventionnées 2026

Calendrier prévisionnel pouvant être modifié en fonction des confirmations de dates par les organisateurs des salons.



JANVIER 2026

Who's Next - Porte de Versailles, Paris
Maison et Objet Paris Nord Villepinte
Playtime Paris – Parc Floral
Fashion Week Homme Paris
(Salons français Man, Tranoï, Welcome)
Pitti Uomo – Florence
Expo RivaSchuh – Riva del Garda
Intersect & SEEK - Dubaï **Nouveau**
CIFF, MANDATORY – Copenhague

FEVRIER 2026

Fashion Week Homme New-York
Salons Man/Welcome
Salon Atlanta Shoes Market - Atlanta
MICAM Milano - Milan
Fashion Week Femme New-York
Salons Woman, D&A, Brand Assembly,
Coterie
Salon Chicago Collective - Chicago
Salon SUPREME - Munich
Fashion Week Londres - Salons Scoop, Pure
Salon WHITE – Milan

MARS 2026

Fashion Week Paris Femme
(1ère Classe Tuileries, Woman et Tranoï)
FUTURMODA – Alicante
Los Angeles Market Week
Salons Brand Assembly, CMC D&A
Tranoï Tokyo – Tokyo

AVRIL 2026

Made In France - Carreau du Temple, Paris

JUIN 2026

Fashion Week Homme Paris
(Man, Tranoï, Welcome Edition)
Pitti Uomo – Florence
Expo Rivaschuh – Riva Del Garda
Salons Miami - Miami (Coterie, Cabana & La Plage)

JUILLET 2026

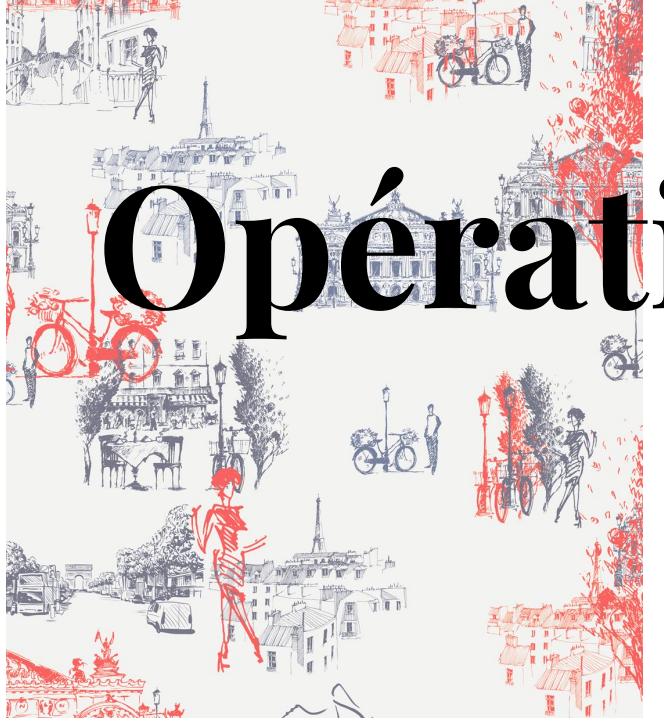
Playtime PARIS - Parc Floral
Fashion Week Homme New-York
Salons Society, Man et Project NY

AOÛT 2026

Atlanta Shoes Market - Atlanta
CIFF & MANDATORY - Copenhague
Salon Chicago Collective - Chicago
Fashion Week Londres - Salons Scoop, Pure

SEPTEMBRE 2026

Who's Next – Porte de Versailles, Paris
Fashion Week Femme Paris
(1ère Classe Tuileries, Woman, Tranoï)
Maison et Objet – Paris Nord Villepinte
MICAM Milano - Milan
White - Milan
Fashion Week Femme New York
Salons Woman, D&A, Brand Assembly,
Coterie
Tranoï Tokyo – Tokyo



Opérations subventionnées 2026

Calendrier prévisionnel pouvant être modifié en fonction des confirmations de dates par les organisateurs des salons.



OCTOBRE 2026

FUTURMODA - Alicante
Los Angeles Market Week
Salons Brand Assembly, CMC D&A

NOVEMBRE 2026

MIF - Porte de Versailles

Autres opérations subventionnées

Inscriptions aux plateformes digitales B2B mode :
Joor - New Black - NuOrder - Ankorstore

Plafond des dépenses : 8 000 € H.T.

Salons Professionnels spécifiques à la sécurité

Juin 2026 : Préventica - Paris
Octobre 2026 : Préventica - Lyon
Novembre 2026 : ExpoProtection - Paris
Inscription plateforme digitale :
DirectIndustry et autres

Missions Collectives à l'étranger

Asie - Mission de prospection

Promotion Filière Française

- La FFC réalise des **publicités collectives sur les salons** : EXPORIVASCHUH, MICAM, EXPOPROTECTION, A+A ;
- Communication sur **les réseaux sociaux** FFC toute l'année, relais de l'actualité des marques, organisation de jeux ;
- Promotion de nos adhérents auprès de la presse et des acheteurs professionnels français et internationaux sur notre showroom virtuel "**french-shoes.com**" ;
- **Présentation des collections à la presse** 2 fois par an, dossiers de presse ;
- Journée de rencontre **Etudiants/Professionnels** ;



Opérations subventionnées 2026

Comment faire une demande ?

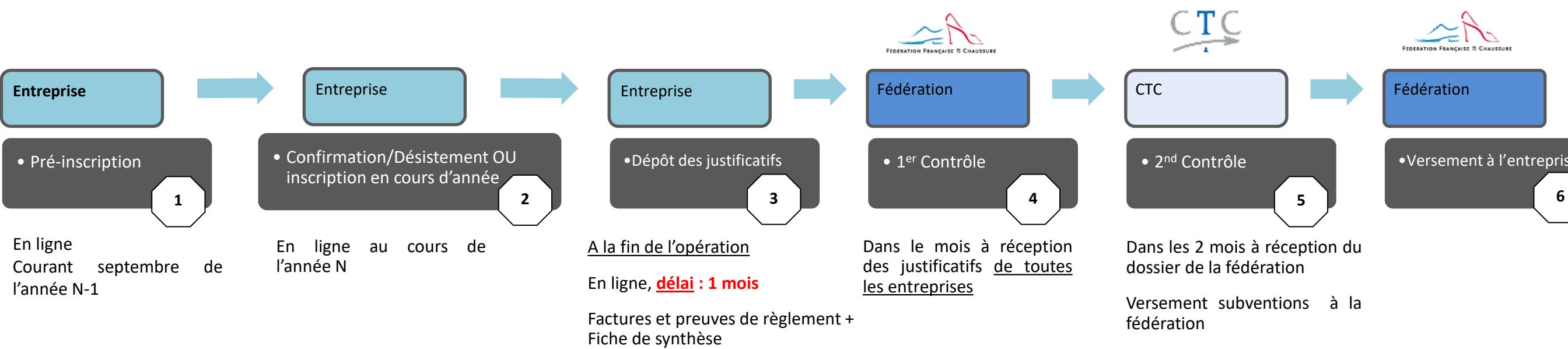


Pré-requis

- Être à jour du paiement de la TFA
- Être identifié comme contact subventions
- Demande par mail à l'adresse ctcsubventions@ctcgroupe.com
- Avoir 2 EM participantes à l'opération

Bénéficiez d'une subvention CTC, un outil en ligne et un process en 6 étapes :

➤ www.ctc-services.org/subventions-filiere-cuir.html



Crédit : ARLEQINE



Opérations subventionnées 2026

Subventions soumises au process en ligne Salons et Missions



Dépenses éligibles

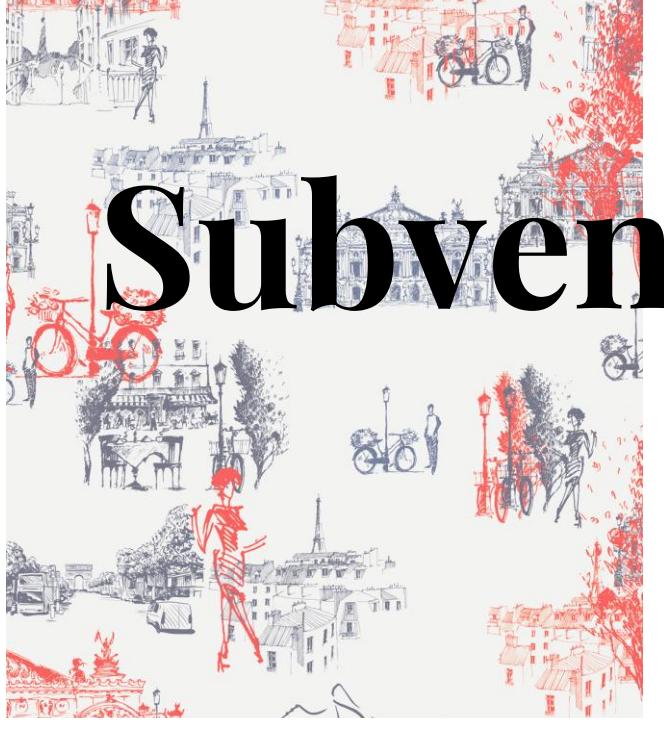
- ✓ **Frais de stand** : location surface nue dans la limite prévue sur les fiches par EM, option angle, inscription au salon, assurance, alimentation électrique, réserve
- ✓ **Frais de construction de stand** (plafond 2 500€ de dépenses) : cloisons, moquettes, éclairage.
- ✓ **Frais d'agencement** (plafond 1 000€ de dépenses) : éléments mobiliers qui permettent la présentation, la mise en valeur ou le stockage des produits ainsi que l'accueil de clients (vitrines, étagères, portants, borne d'accueil)
- ✓ Pour les salons à l'international (dans le cadre du régime de minimis uniquement) :
- ✓ **Frais de voyage** (avion, train, location voiture, voiture particulière selon barème fiscal des indemnités km) : limité à 1 participant/entreprise, plafond selon pays
- ✓ **Frais de séjour** (nuitées d'hôtel) : limité à 1 participant/entreprise, plafond selon pays, durée selon éloignement
- ✓ **Frais de transport de collection** : surplus bagage, colis, transporteur
- ✓ **Frais d'interprète** : pour les langues « rares »

Non pris en charge

- ✗ **Frais de voyage, de séjour, transport de collection et interprète pour la France**
- ✗ **Parking, badges, internet**
- ✗ **Taxis, ticket bus/métro, essence, navette, péage** (seul le moyen de transport principal est pris en charge)
- ✗ **Petit-déjeuner** (si pris à part de l'hôtel), déjeuners et dîners,
- ✗ **Transfert, blanchisserie, cadeaux, matériel promotionnel...**

Aide & Plafonds

- Régime RGEC (PME) : 50% des frais de stand nu uniquement
- De minimis (PME et GE) : 50% des frais de stand et autres frais limités aux salons et missions à l'international



Subventions thématiques 2026

Mise en ligne des éléments dans l'interface du CTC

<https://www.ctc-services.org/subventions-filiere-cuir.html>



CREATION ET REFONTE SITE WEB ET E-SHOP

La FFC propose une subvention pour la mise en place de votre site web ou votre E-Shop. Les frais subventionnés concernent la mise en place, le paramétrage, la traduction, la mise à jour... Seuls sont acceptés les frais de prestataires externes, hors frais de licences.

Plafond de dépenses : 15 000 € H.T.



Crédit : Gaston MILLE



Crédit : Plastigom/La Vague



Crédit : GBB

COMMUNICATION DIGITALE B2B ET B2C S1 & S2

La FFC aide les marques françaises à développer des contenus destinés aux réseaux sociaux. Ces contenus (films, photos, story) pourront être publiés sur les réseaux sociaux de la FFC selon les thématiques identifiées.

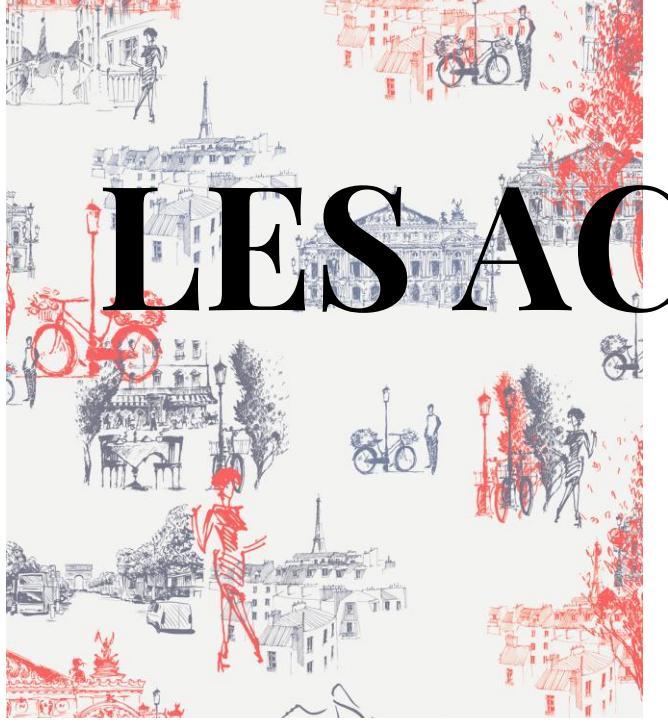
Plafond de dépenses : 20 000 € H.T.

DEPOT ET PROTECTION DE MARQUES

La FFC propose une nouvelle aide via un accompagnement financier aux dépôts et à la défense des marques. Cette prise en charge se fera sur:

- Le dépôt et la recherche d'antériorité (Europe et international);
- La surveillance mondiale;
- La preuve d'usage lors du renouvellement d'une marque à l'international;
- L'assistance pour opposition (Europe et international).

Plafond de dépenses : 5 000 € H.T.



LES ACTIONS FFC POUR 2026

Effectuées avec le support du CTC



Lettre de veille internationale

Informations sur les marchés internationaux

Etudes et Marketing

Suivi de la consommation chaussures en France - **Printemps-Eté 2026 & Automne-Hiver 2026/27**

Bilan économique 2025/2026

Etudes thématiques :

- Etudes Internationales (Afrique du Sud et USA)
- Le marché de la chaussure de sécurité
- Le futur du commerce physique et du e-commerce sur le marché de la chaussure
- Comportements d'achat : nouvelles priorités des consommateurs

Zoom sur la distribution chaussures dans les capitales

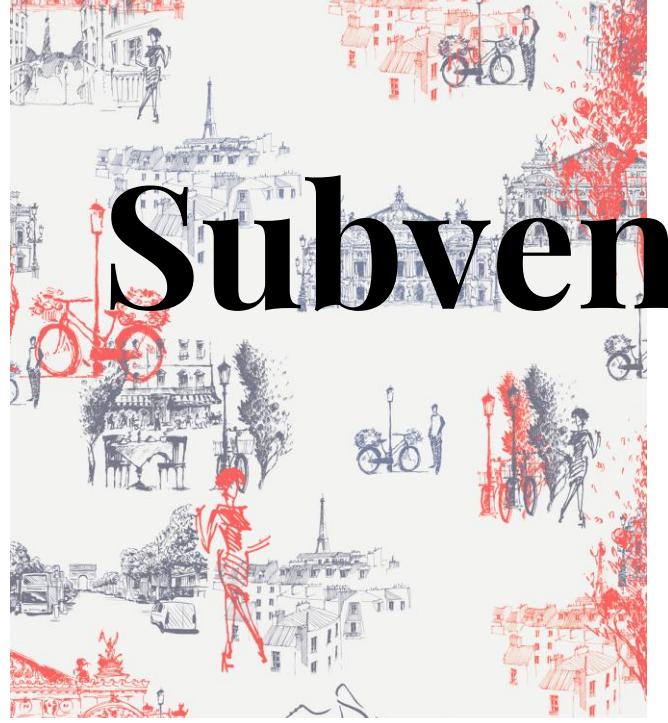
Fichiers qualifiés d'acheteurs en Europe (Autriche et l'un des pays scandinaves)

Mise à jour de la **base de données des distributeurs** de chaussures en France



Crédit : La Botte Gardiane





Subventions COPIL 2026

DEPOT DE DOSSIER + PASSAGE EN COMMISSION



Dépôt de dossiers

Ce nouveau processus sur dossier fonctionne comme suit :

- 01 Inscription en ligne ;
- 02 Dépôt d'un dossier (fiche à complétée + remise de pièces justificatives) ;
- 03 Passage en Commission transversale inter filière pour analyse (COPIL) ;
- 04 Validation, demande de modification ou rejet des dossiers

Cette gestion permet de clôturer les dossiers au fil de l'eau.

4 relèves de dossiers et donc **4 COPIL** auront lieu dans l'année.

10 subventions sont concernées

**« CUIR & SAVOIR-FAIRE » (FORMATION)
OUTILS DE GESTION NUMERISEE
LABELLISATION VOLONTAIRE
DIAGNOSTIQUE RSE
DIAGNOSTIC ENERGIE & MISE EN ŒUVRE DE PROJETS
D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE
AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL
ECO-CONCEPTION
IMPACT ENVIRONNEMENTAL DES SITES DE PRODUCTION
MOBILITÉ DES SALARIÉS
NOUVELLES POLITIQUES RH**



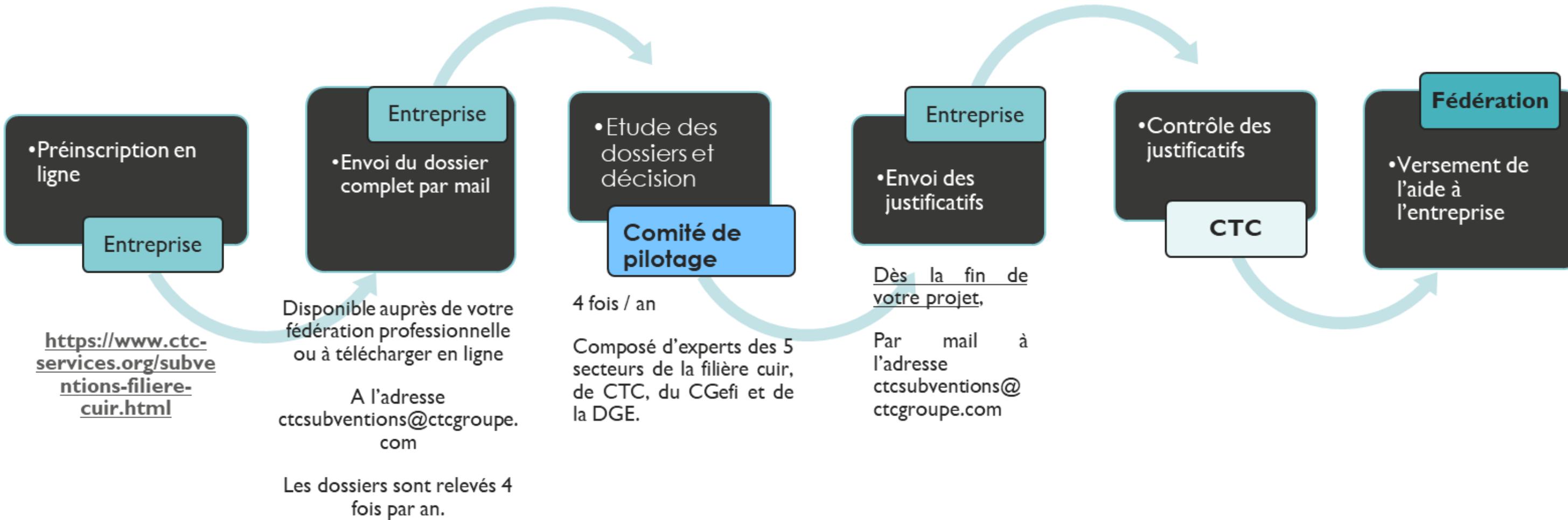
Subventions COPIL 2026

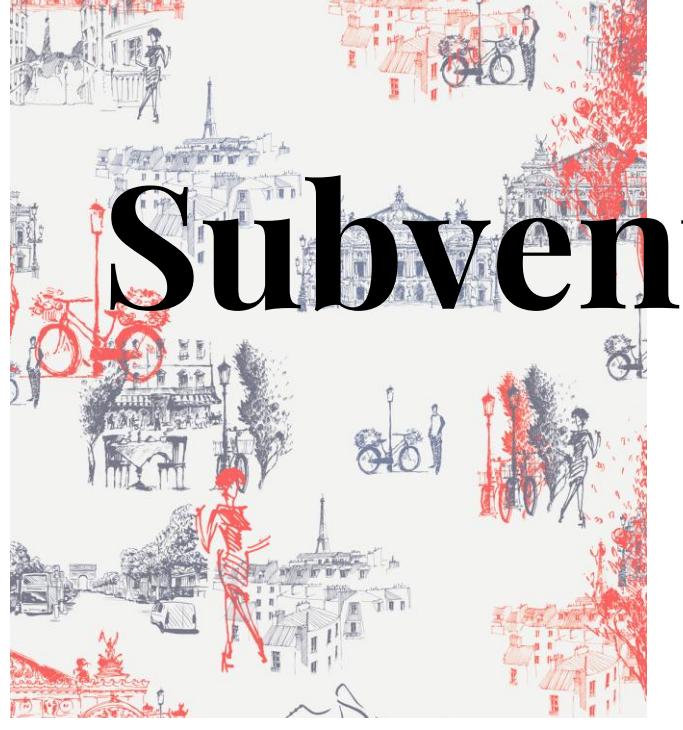
DEPOT DE DOSSIER + PASSAGE EN COMMISSION



PREREQUIS

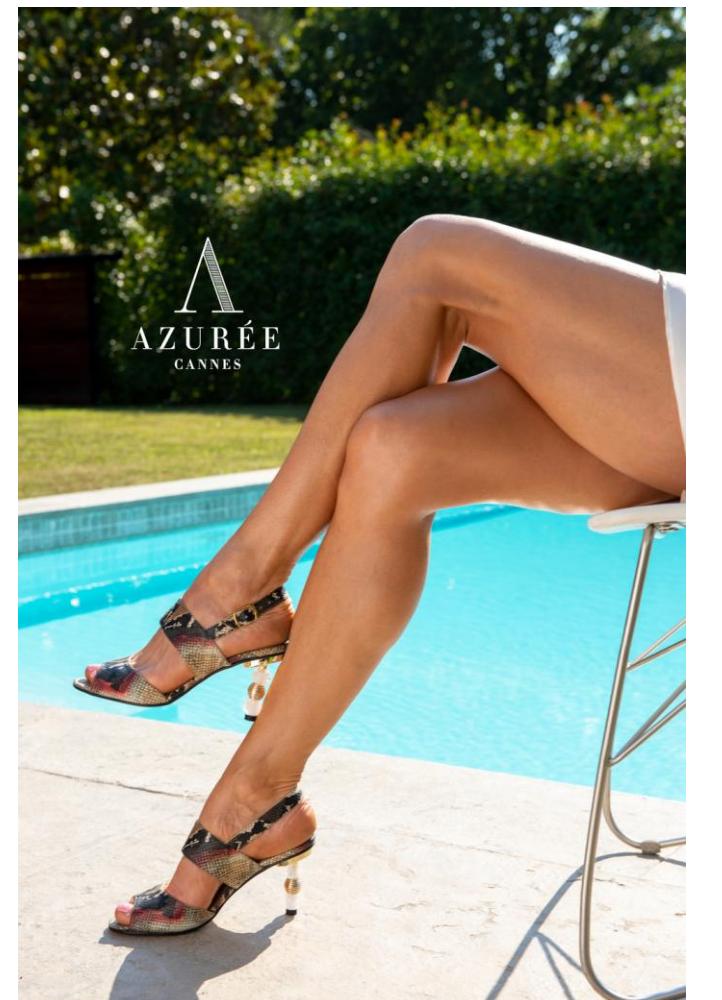
- Être à jour de la TFA
- Être identifié comme contact subventions
-> Demande par mail à l'adresse
ctcsubventions@ctcgroupe.com
- Avoir 2 EM participantes à l'opération





Subventions COPIL 2026

INFORMATIONS SUR LES SUBVENTIONS COPIL



Crédit : Azurée

CUIR ET SAVOIR FAIRE

Cuir & Savoir-Faire est un dispositif associant financement et accompagnement, autour de savoir-faire "métiers" en lien avec la conception et la fabrication de produits de la filière, ainsi que les classements et les tris des peaux et cuirs. Il porte sur la prise en charge des coûts de formateur interne ou externe. Cette nouvelle aide s'attache à financer des actions peu ou pas finançables par les dispositifs existants.

Plafond de dépenses : 25 000 €

OUTIL DE GESTION NUMERISEE

Afin d'inciter les entreprises ne disposant pas d'outils de gestion numérisée, la FFC propose une subvention pour le conseil et la mise en place des outils : CAO, PLM (Product life management), ERP (achat/logistique) et CRM... Les licences ne sont pas prises en charge.

Plafond de dépenses : 30 000 €

LABELLISATION VOLONTAIRE

Cette opération vise à subventionner vos démarches de labellisation volontaire. Exemple d'initiatives acceptées : EPV, INNISHOE, OFG, Charte Qualité. Elle englobe les honoraires des consultants, les audits, les analyses réglementaires ainsi que les frais d'adhésion ou de renouvellement des labels.

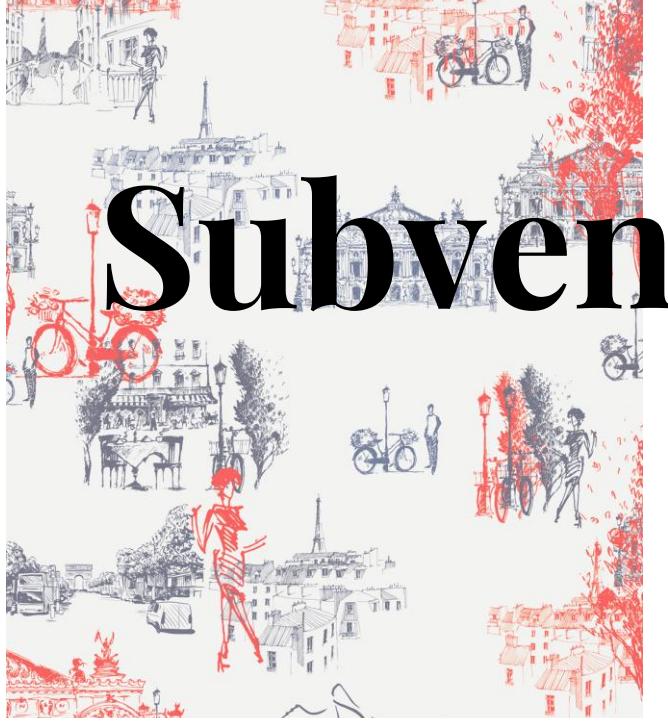
Attention, les frais qui concernent les certifications obligatoires ne sont pas pris en charge.

Plafond de dépenses : 20 000 €

DIAGNOSTIC RSE

Faciliter le lancement de la première démarche RSE de l'entreprise en accompagnement le premier diagnostic RSE réalisé. Un seul diagnostic RSE pourra être pris en charge par entreprise (non renouvelable d'une année à l'autre).

Plafond de dépenses : 20 000 €



Subventions COPIL 2026

INFORMATIONS SUR LES SUBVENTIONS COPIL



Crédit : Joseph MALINGE

DIAGNOSTIQUE & MISE EN ŒUVRE DE PROJETS D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

Faciliter la réalisation de projets d'économie d'énergie en subventionnant les frais de diagnostics et les prestations pour la mise en œuvre des projets. La prise en charge se fera sur les frais de consulting, d'études ou de diagnostics préalables à la mise en œuvre de votre projet.

Plafond de dépenses : 25 000 €

AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Mettre en place des approches structurées de protection des salariés avec un ergonome ou un kinésithérapeute.

La prise en charge se fera sur des prestations de consulting, d'études et de diagnostic ainsi que sur des prestations d'accompagnement à la mise en œuvre de votre projet.

Plafond de dépenses : 10 000 €

ECO-CONCEPTION

Inciter les entreprises à mettre en œuvre des démarches d'éco-conception et à développer des produits éco-conçus.

La prise en charge se fera sur des prestations de consulting, d'études et de diagnostic ainsi que sur des prestations d'accompagnement à la mise en œuvre de votre projet.

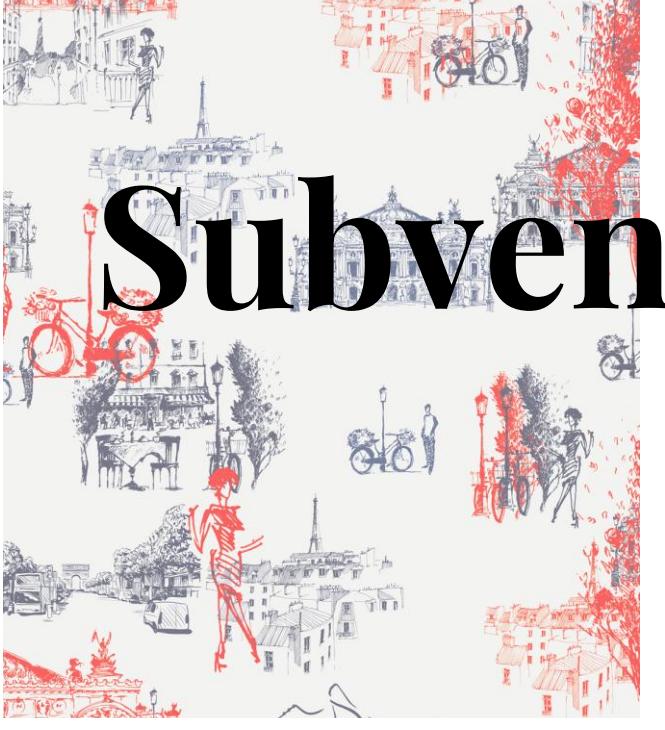
Plafond de dépenses : 10 000 €

IMPACT ENVIRONNEMENTAL DES SITES DE PRODUCTION

Pour des projets permettant de dimensionner, déployer et mettre en œuvre un projet visant à réduire l'impact environnemental d'un site de production.

La prise en charge se fera sur des prestations de consulting, d'études et de diagnostic ainsi que sur des prestations d'accompagnement à la mise en œuvre de votre projet.

Plafond de dépenses : 10 000 €



Subventions COPIL 2026

INFORMATIONS SUR LES SUBVENTIONS COPIL



Crédit : GBB

MOBILITÉ DES SALARIÉS

Pour des projets permettant de dimensionner, déployer et mettre en œuvre un projet d'amélioration de la mobilité des salariés.

La prise en charge se fera sur des prestations de consulting, d'études et de diagnostic ainsi que sur des prestations d'accompagnement à la mise en œuvre de votre projet.

Plafond de dépenses : 15 000 €

NOUVELLES POLITIQUES RH

Pour des projets permettant de dimensionner, déployer et mettre en œuvre un projet en faveur de l'amélioration de l'attractivité de l'entreprise, relatives à l'organisation du travail ou à l'intégration des salariés.

La prise en charge se fera sur des prestations de consulting, d'études et de diagnostic ainsi que sur des prestations d'accompagnement à la mise en œuvre de votre projet.

Plafond de dépenses : 15 000 €



N'ATTENDEZ PLUS

**Rejoignez
nous!**

www.chaussuredefrance.com

